



Semaine
du 23 au
29 mars
2013

Bac

Le canal constitue un milieu vivant en perpétuel mouvement. Il suffit de s'y rendre en début de soirée, à l'heure où les grands fauves se dirigent vers la voie d'eau pour y faire leurs ablutions nocturnes, pour mesurer combien ce monde en réduction compte de systèmes de vie qui se côtoient, s'entremêlent, se font et se défont.

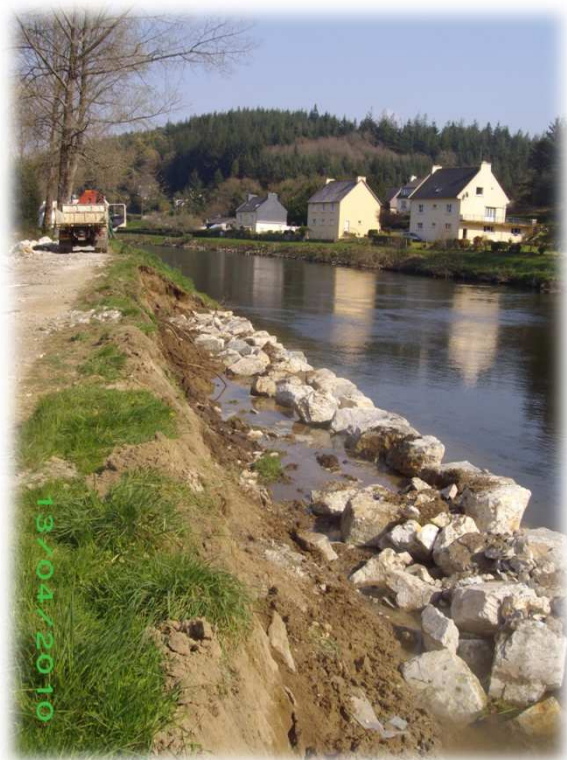
L'action du myocastor qui chasse le rat musqué de son territoire pour s'arroger la possession d'une galerie sous le chemin de halage afin de faciliter son transit vers ses plaines d'Abraham que symbolise un champ de maïs ouvert à ses convoitises, n'est pas neutre. Elle ostracise son compère rongeur et compromet un équilibre ancestral. Elle décime les parcelles mises en culture, concourt à un moindre rendement économique. Elle fragilise les alignements d'arbres dont les racines perdent tout maintien au-dessus de galeries de vides. Elle cause l'effondrement du chemin de halage quand, passée du canal à la rigole de ceinture, elle forme un « renard » qui détourne l'eau de sa trajectoire normale, creuse inlassablement sous la digue et finit par tout emporter au passage de la première crue saisonnière. A ce moment là, quand tout a cessé d'être sous-terrain et c'est révélé au grand jour, quand les entrailles du canal se dévoilent, il est nécessaire que l'homme intervienne pour reconstituer ce qui n'aurait pas dû disparaître.

A ce moment là, sur le canal, il est fait appel à la BAC.

L'équipe berges, aménagement, chemin (BAC) a été créée afin de répondre à l'ensemble des problématiques du canal nécessitant des interventions de grande envergure.

Fondée autour de Rémy Bernard, qui en assure la responsabilité, et de Yannick Le Ster, cette équipe a vocation à intervenir sur tous les grands chantiers liés à la voie d'eau.

En ce sens, la BAC intervient essentiellement sur trois missions complémentaires que constituent l'entretien des berges, la conservation du chenal, l'aménagement des aires de repos et le chemin de halage.



Fatiguées constamment par les mouvements de l'eau, les berges du canal sont devenues, avec le temps, d'une grande fragilité. Délaissées durant des années, devant faire face aux assauts conjugués des éléments naturels comme des ragondins, formées par la nature sur le cours des rivières ou aménagées par la main de l'homme dans le cadre de la canalisation, ils n'existent pas deux cas d'espèce comparable, bien qu'ils présentent tous la même nécessité, veiller à leur bonne tenue. Pour ce faire, la BAC multiplie les interventions limitées par les seules conditions de niveau d'eau, la forte pluviométrie automnale ou hivernale empêchant, le plus souvent, de se livrer à tout chantier aux abords d'un canal au débit trop important. Dès que les conditions le permettent, la BAC intervient pour colmater les « renards », arrêter les fissures, reconstituer la berge effondrée, renforcer les lieux de plus grande fragilité au moyen de techniques classiques d'enrochement ou, de plus en plus, dans le cadre d'actions de génie végétal permettant d'insérer cette protection dans un cadre durable.

La BAC intervient également en matière de restauration du chenal. En effet, avec la réduction du trafic fluvial, les cours d'eau poursuivent leur existence mais, aux abords des ouvrages, recréent de l'envasement dans le chenal menant au sas. Il est donc indispensable au bon fonctionnement de la machine hydraulique de procéder à la remise en état régulière de ces espaces. Qui plus est, l'enlèvement, dans les années quatre vingt, de langues de terre positionnées en bout de bajoyers a accentué les possibilités d'envasement. Aussi, la BAC procède t'elle à la voie et récréation naturelle d'îlots au fil de l'eau.

Depuis deux ans, la BAC est également en charge d'un chantier d'importance que constitue le passage en vélo-route du halage sur l'ensemble du département, soit près de quatre vingt dix kilomètres. Pour ce faire, l'équipe reprend l'ensemble du linéaire afin de l'aménager dans le sens d'une fréquentation multiple (piétons, vélos, chevaux) consistant, tout en conservant les caractéristiques du cheminement liées aux contraintes climatiques (rehaussement, rabaissement, béton, enrobé,...), a en ensabler la majorité du linéaire afin d'assurer une accessibilité à tous et un réel confort d'usage.

L'aménagement des aires de repos nécessite également de nombreuses interventions de la BAC qui assume, au cours de ces interventions, toutes les tâches de gros œuvre préalablement à l'arrivée des autres équipes du syndicat.



Actualités :

- ⌚ Les centres d'interprétation sont ouverts de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Les animateurs sont à votre disposition pour vous faire découvrir les richesses du canal.

Maison éclusière de Kergoat de mardi à jeudi

Maison éclusière de Rosvéguen de mercredi

Maison éclusière de l'Aulne de lundi à mercredi

- ⌚ L'équipe de contre halage poursuit ses aménagements du chemin sur le bief de Châteaulin. Les difficultés d'emprunt du chemin seront cependant limitées à une faible section de linéaire située à une centaine de mètres au-dessus de la passerelle.
- ⌚ L'équipe maçonnerie procédant à la reconstitution d'un aqueduc menaçant ruine perturbera, sans l'arrêter, la circulation sur le chemin de halage sur le bief de Trésiguidy.
- ⌚ Les chantiers de bois et leur cohorte de limitation de circulation se poursuivent sur le bief de Coat Pont ainsi qu'à l'amont de Bizernig.
- ⌚ Avec un débit hebdomadaire moyen de 37 m³/s (le débit moyen mensuel en mars (1970-2011) est de : 33,7 m³/s donnée cg29), nous enregistrons la migration en montaison **de 2 nouveaux saumons atlantiques PHM avec nageoire adipeuse** cette semaine.

Directeur de publication:
Madame Armelle Huruguen
Présidente
Suivi:
Comité de rédaction
Conception, Réalisation, Photos:
SMATAH

Syndicat Mixte d'Aménagement
Touristique de l'Aulne et de l'Hyères
Maison éclusière de Bizernig
29520 CHATEAUNEUF DU FAOU
☎ 02 98 73 40 31
📠 02 98 73 40 39
Email: smatah@wanadoo.fr
Site internet: www.smatah.fr